



# COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Oex  
Téléphone 026 924 22 00 | [www.chateaudoex-admin.ch](http://www.chateaudoex-admin.ch)

Conseil communal  
de et à  
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 15 juin 2023  
*Greffe + Sécurité publique\_0135 +  
1140\_Communications éditées + Etude politique de  
stationnement\_MS*

## **Constitution d'une commission municipale sur la nouvelle politique de stationnement**

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a le projet de réviser sa politique de stationnement dans les mois à venir.

Pour information, le déficit sectoriel est aujourd'hui d'environ CHF 80'000.00 par année, l'excédent de charges se concentrant sur les amortissements du parking du Village. Après la fin des travaux sur le site Pôle Santé/Cogest'ems, le déficit approchera les CHF 200'000.00 annuels. Il s'agit d'un transfert non négligeable du contribuable en faveur des automobilistes. Une révision de la politique s'impose donc à notre sens, au moins pour atténuer l'ampleur dudit transfert.

Sont concernés les tarifs des horodateurs et des macarons, ainsi que le régime des places au centre des villages – une hausse des prix et le passage à un régime payant pour certaines places actuellement gratuites constituant les principaux axes de réflexion. Ces éléments sont de compétence municipale. Toutefois, les enjeux de tels changements pour la population et les commerçants sont assez importants pour qu'une participation de membres du Conseil communal soit souhaitée.

Nous proposons dès lors à chaque parti de nommer un représentant, qui serait intégré aux travaux de la commission. Dans la mesure du possible, des porte-paroles des groupes concernés (commerçants, restaurateurs, acteurs touristiques, habitants des zones centre) seraient appréciés, afin de prendre en compte de la manière la plus équitable et la plus complète les intérêts de chacun.

La Municipalité remercie d'avance les partis et leur prie de communiquer les noms au greffe dans les meilleurs délais.

La Municipalité.